



EUROPACORP

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Compte-rendu d'Assemblée Générale Mixte du 28 septembre 2020

Saint-Denis, le 28 septembre 2020 – L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'EuropaCorp s'est tenue ce jour, à huis clos. Étaient présents :

- Monsieur Luc Besson, Président du Conseil d'Administration ;
- Monsieur Axel Duroux, Directeur Général ;
- Messieurs Arnaud Malivoire et Olivier Juramie, Commissaires aux Comptes ;
- Monsieur Régis Marillas ;
- Monsieur Arnaud de Senilhes, Secrétaire du Conseil ;
- Monsieur Vincent Teyssot, Directeur Financier.

Compte tenu du contexte de crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, les actionnaires avaient exprimé leur vote par des moyens de vote à distance jusqu'à la veille de l'Assemblée Générale.

Au cours de cette Assemblée Générale, l'ensemble des résolutions a été adopté.

Le détail des votes par résolution est présenté en annexe, de même que les réponses apportées aux trois questions écrites reçues en vue de cette assemblée.

A PROPOS D'EUROPACORP

Fondé en 1999, EuropaCorp s'est hissé au premier rang des studios de production de films et séries en Europe.

Les activités internationales du Groupe couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur cinématographique avec une expertise dans la production, la distribution en salle, les ventes internationales, TV, vidéo & VOD, et l'édition musicale. EuropaCorp est capable d'assurer créativité et qualité tout au long du cycle de vie de ses films et projets télévisuels. Le Groupe a produit ou coproduit plus de 120 films et en a distribué plus de 160 dans les salles de cinéma françaises. Depuis 1999, il a produit 10 des 20 plus grands succès français à l'international et 22 films parmi les 70 productions françaises ayant cumulé le plus d'entrées à l'international (source Le film français - 17 mai 2019). Le Groupe est également actif depuis 2010 dans la production d'unitaires et de séries TV pour les plateformes du monde entier.

EuropaCorp a été créé par le réalisateur, scénariste et producteur Luc Besson.

Plus d'informations sur www.europacorp.com

Contacts

Groupe EuropaCorp

Lisa Reynaud | Relations Investisseurs | investors@europacorp.com

Régis Lefebvre | Communication | refebvre@europacorp.com

Tel : 01 55 99 50 00

NewCap

Pierre Laurent | NewCap

pl Laurent@newcap.fr | Tel : 01 44 71 94 94

EuropaCorp est coté sur le Compartiment C d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0010490920 – Code MNEMO : ECP

ANNEXE

Détail des votes

Le nombre total des actions présentes et représentées s'est élevé à 101 948 689 (83,53%), ce qui représente un quorum suffisant pour l'Assemblée Générale statuant à titre ordinaire et à titre extraordinaire.

<i>Résolution</i>	<i>Objet</i>	<i>% votes Pour</i>	<i>% votes Contre</i>	<i>% votes Abstention</i>	<i>Résultat du vote</i>
1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2020	99,97%	0,01%	0,02%	Résolution adoptée
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2020	99,97%	0,01%	0,02%	Résolution adoptée
3	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2020	99,97%	0,01%	0,02%	Résolution adoptée
4*	Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-40 sur les conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et approbation desdites conventions	99,48%	0,49%	0,03%	Résolution adoptée
5*	Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions visées à l'article L. 225-42 du Code de commerce	99,48%	0,49%	0,03%	Résolution adopté
6	Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce pour l'exercice 2019-2020	99,53%	0,45%	0,02%	Résolution adoptée
7	Approbation des éléments fixes et variables composant la rémunération et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2019-2020 à M. Luc Besson, en qualité de Président du Conseil d'administration, et de Président Directeur général	99,48%	0,49%	0,03%	Résolution adoptée
8	Approbation des éléments fixes et variables composant la rémunération et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2019-2020 à M. Régis Marillas, en qualité de Directeur général Délégué	99,47%	0,07%	0,46%	Résolution adoptée
9	Approbation de la politique de rémunération de M. Luc Besson, en qualité de Président Directeur général puis de Président du Conseil d'administration, pour l'exercice 2020-2021	99,46%	0,51%	0,03%	Résolution adoptée
10	Approbation de la politique de rémunération de M. Axel Duroux, en qualité de Directeur général, pour l'exercice 2020-2021	99,48%	0,51%	0,03%	Résolution adoptée
11	Approbation de la politique de rémunération de M. Régis Marillas, en qualité de Directeur général Délégué pour l'exercice 2020-2021	99,47%	0,09%	0,44%	Résolution adoptée
12	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs pour l'exercice 2020-2021	99,90%	0,07%	0,03%	Résolution adoptée
13	Autorisation d'un programme de rachat par la Société de ses propres actions	99,55%	0,43%	0,02%	Résolution adoptée

<i>Résolution</i>	<i>Objet</i>	<i>% votes Pour</i>	<i>% votes Contre</i>	<i>% votes Abstention</i>	<i>Résultat du vote</i>
14	Renouvellement des commissaires aux comptes titulaires et suppléants	99,97%	0,01%	0,02%	Résolution adoptée
15	Renouvellement du mandat de M. Luc Besson en qualité d'administrateur	99,52%	0,46%	0,02%	Résolution adoptée
16	Nomination de M. Axel Duroux en qualité d'administrateur	99,96%	0,02%	0,02%	Résolution adoptée
17	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou à des titres de créance	99,95%	0,02%	0,03%	Résolution adoptée
18	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, par offre au public, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou à des titres de créance	99,93%	0,04%	0,03%	Résolution adoptée
19	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société ou à des titres de créance dans le cadre d'une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier	99,92%	0,05%	0,03%	Résolution adoptée
20	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de fixer le prix des émissions d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 10% du capital par an	99,50%	0,47%	0,03%	Résolution adoptée
21	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter, conformément à l'article L. 225-135-1 du Code de commerce, le nombre de titres à émettre à l'occasion d'émissions réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	99,88%	0,09%	0,03%	Résolution adoptée
22	Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue de procéder à une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, réservée aux salariés de la Société ou des sociétés qui lui sont liées	99,88%	0,09%	0,03%	Résolution adoptée
23	Limitation globale des autorisations d'émission en numéraire	99,90%	0,08%	0,02%	Résolution adoptée
24	Délégation de pouvoirs à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en rémunération de titres apportés dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par la Société	99,45%	0,52%	0,03%	Résolution adoptée

Résolution	Objet	% votes Pour	% votes Contre	% votes Abstention	Résultat du vote
25	Délégation de pouvoirs à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires dans la limite de 10% du capital social, en rémunération d'apports en nature consentis à la Société	99,51%	0,46%	0,03%	Résolution adoptée
26	Délégation de pouvoirs à donner au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'un échange de titres financiers	99,44%	0,53%	0,03%	Résolution adoptée
27	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés liées	99,44%	0,53%	0,03%	Résolution adoptée
28	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes et/ou à émettre de la Société aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés liées	99,43%	0,54%	0,03%	Résolution adoptée
29	Délégation de pouvoirs à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	99,88%	0,09%	0,03%	Résolution adoptée
30	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions	99,95%	0,02%	0,03%	Résolution adoptée
31	Pouvoirs en vue des formalités	99,97%	0,00%	0,03%	Résolution adoptée

(*) Pour ces résolutions, les actions détenues par Front Line, M. Luc Besson et M. Régis Marillas (pour un total de 12 944 470 actions) n'ont pas été prises en compte dans le calcul du quorum et dans les votes exprimés.

Questions écrites adressées au cours de l'Assemblée Générale

Question 1: Existe-t-il une réflexion chez Europacorp autour de la production de documentaires? L'avènement de nouvelles plateformes de distribution et la nécessité pour elles d'acheter des contenus français (avec une préférence pour des formats courts) n'est-elle pas une belle opportunité pour démarrer une activité en ce sens?

Monsieur Axel Duroux prend la parole.

« Si la production de longs-métrages de fiction constitue le cœur de métier du Groupe, EuropaCorp ne se met aucune limite quant aux formats de contenus. Par le passé, EuropaCorp a notamment coproduit le documentaire Home réalisé par Yann Arthus-Bertrand. Luc Besson a lui-même réalisé le documentaire Atlantis en 1991. Ma propre expérience avant de devenir le nouveau Directeur Général du Groupe, et en particulier concernant les programmes de flux (Endemol, TF1), pourra permettre à EuropaCorp de saisir d'éventuelles opportunités liées à la délinéarisation des contenus et à l'innovation sur les formats. La réflexion existe donc bel et bien. »

Question 2: L'ambition d'avoir un impact écologique est-elle considérée? Luc Besson pourrait facilement devenir le David Attenborough français, un terrain où personne ne l'attend mais sur lequel il serait pourtant très légitime depuis Le Grand Bleu (un film tellement magnifique!).

Monsieur Luc Besson prend la parole.

« La Société a une réelle ambition dans ce domaine, et l'impact se fait de deux manières, sur le fond et sur la forme. Sur le fond, c'est très clair, avec notamment les films Arthur dans lesquels il y avait un message écologique très fort pour les enfants. Mais c'était aussi le cas avec le Grand Bleu, les documentaires The Cove, Home et Atlantis, ou encore l'univers

de Valérian. L'écologie a toujours été au cœur des films, sans jamais tomber dans le militantisme, et surtout nous avons toujours souhaité faire passer le message chez les enfants.

Sur la forme, je précise que les tournages sont aujourd'hui beaucoup plus écologiques qu'ils ne l'étaient par le passé, des réunions sont réalisées avant le tournage et portent sur l'écologie, que l'on essaie de respecter au maximum sans pour autant impacter la qualité du film.

Par ailleurs, le numérique a changé la vie du cinéma. Avant, il y avait des pellicules, fabriquées à base de pétrole et transportées par camions. Aujourd'hui, les copies sont envoyées par internet.

Petit à petit et sans faire de bruit, nous agissons pour cette noble cause qu'est l'écologie. »

Question 3: Au-delà d'un engagement écologique, Europacorp a-t-elle considéré des productions dont l'objectif serait un engagement sociétal? Produire un film de Science-Fiction sur un monde après le virus pourrait significativement impacter les comportements d'aujourd'hui et ainsi sauver des milliers de vie? Imaginer l'avenir est aussi une façon de le façonner.

Monsieur Luc Besson prend la parole.

« C'est une tentation, mais on ne peut pas se laisser guider ainsi. L'histoire est première. Si on a une histoire qui permet d'incorporer ces éléments on le fera, mais on ne créera pas exprès une histoire. Nous ne sommes pas des militants mais des citoyens. Aujourd'hui, nous avons besoin de citoyens informés et engagés, car il y a 7 milliards de citoyens. On essaie de convaincre les citoyens plus que de convaincre les gens à devenir des militants. »